

Résolution sur le Réseau international d'action pour les récifs coralliens (ICRAN)

La présente résolution a été approuvée par les membres de l'ICRI lors de l'assemblée générale de l'ICRI qui s'est tenue à Monaco (12-15 janvier 2010)

Reconnaissant les contributions significatives de l'ICRAN en faveur de l'ICRI au cours de la dernière décennie;

Notant avec inquiétude que l'ICRAN doit opérer d'urgence une transition vers un modèle durable pour pouvoir continuer à fonctionner en tant que réseau opérationnel;

Notant également que cette transition constitue une précieuse opportunité de réactualiser et réorienter le mandat et la surveillance de l'ICRAN en tant que réseau opérationnel de l'ICRI;

L'Assemblée générale de l'Initiative internationale pour les Récifs coralliens:

Réitère son appui à l'ICRAN en tant que réseau opérationnel de l'ICRI;

Instaure un Comité ad hoc, composé du Secrétariat actuel de l'ICRI et d'autres membres intéressés, soutenus par l'Unité de coordination de l'ICRAN, aux fins d'étudier l'avenir de l'ICRAN;

Demande au Comité *ad hoc* de :

1. Préparer des documents présentant des options pour l'ICRAN, notamment des informations sur: a) le rôle et les responsabilités de l'ICRAN en tant que réseau opérationnel, b) la gouvernance et la surveillance appropriées, c) un modèle de financement approprié et durable.
2. Mettre à disposition des documents présentant des options sur le futur rôle de l'ICRAN et les possibilités de surveillance et de financement de celui-ci, en vue d'une plus large discussion en ligne d'ici la fin juin 2010.
3. Soumettre pour étude une/des option(s) finale(s) à la prochaine Assemblée générale de l'ICRI aux Samoa.

Convient que le Comité ad hoc fera fonction d'organe directeur intérimaire de l'ICRAN, se substituant aux arrangements de gouvernance existants de l'ICRAN jusqu'à ce qu'une décision ultérieure soit prise par l'ICRI concernant l'arrangement à plus long terme retenu;



Initiative Internationale pour les Récifs Coralliens
International Coral Reef Initiative

www.icriforum.org

Prend acte avec gratitude des contributions significatives des membres du Comité directeur à la surveillance, à la gouvernance et au succès de l'ICRAN; et

Demande que le « Conseil d'Administration » existant de l'ICRAN soit informé de cette décision par le Secrétariat actuel de l'ICRI.